

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 5 septembre 2024

Portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU Directeur général adjoint des services, par intérim à Mme Marie CROUZOUOLON, M. Cyril BRUNIE, M. David DRIEUX, Mme Audrey HUSSON, Mme Lydie MANUS Directrice à Limoges Métropole

NP 25527

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4 et L. 5212-20

Et la délibération n°13 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire de Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par écrit, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de directeur général adjoint des services, Responsable de filie présentielle et environnement et Directeur des ressources techniques par intérim à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que Mme Marie CROUZOUOLON assure les fonctions de Directeur du cycle de l'eau et de Directeur des déchets solides au sein de filie présentielle et environnement.

CONSIDÉRANT que M. Cyril BRUNIE assure les fonctions de Directeur de la transition énergétique et de chef de filie présentielle et environnement.

CONSIDÉRANT que M. David DRIEUX assure les fonctions de Directeur des bâtiments communautaires de sein de filie présentielle et environnement.

CONSIDÉRANT que Mme Audrey HUSSON assure les fonctions de Directeur de la propreté et de la gestion des déchets au sein de filie présentielle et environnement.

CONSIDÉRANT que Mme Lydie MANUS assure les fonctions de Directeur de l'entretien de sein de filie présentielle et environnement.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est accordée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable de filie présentielle et environnement et Directeur des ressources techniques par intérim pour le signifier des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics de filie présentielle et environnement.
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés de filie présentielle et environnement.
- Tout acte de commande y compris sous le régime RIVCOC, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre compris entre 01/09/24 et 30/09/24 au filie présentielle et environnement.
- Ordres de mission (et tous les documents y rapportant) concernant les agents de filie présentielle et environnement, tenus aux dépensments au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, par intérim à Mme Marie CROUZOUOLON, M. Cyril BRUNIE, M. David DRIEUX, Mme Audrey HUSSON, Mme Lydie MANUS

1 DOCUMENT - Publié le 12 Septembre 2024

 **ARR_SIGN_25527_MAZEAU.pdf**
(.pdf, 159,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**